Image not found or type unknown

Droit Reconnaissance Dette

Par **Cathdom**, le **20/01/2015** à **22:23**

Bonsoir

Je ne sais même pas sur quel sujet du forum me tourner... !
Je viens vers vous car je ne sais plus quoi faire...ni comment faire.... voilà j'ai prêté de l'argent à un ami avec reconnaissance de dette moins de 10.000 €...nous sommes passés devant le conciliateur de la république et signé un accord validé par le président d'instance.

Mais voilà il n'a pas versé la 2ème mensualité...pour un huissier, je n'ai pas les moyens de payer celui ci....
Que puis je faire pour récupérer mon argent ???
Merci de m'aider, je suis vraiment désespérée car j'ai encore ma fille à charge..heureusement qu'elle est là.!

Par **moisse**, le **21/01/2015** à **11:12**

Il n'y a pas d'autre moyen que de confier votre titre à un huissier pour exécution.
Les frais seront à faire suivre avec la dette, le risque étant qu'en cas d'insolvabilité, l'huissier vous demandera de régler les honoraires.

Par **Cathdom**, le **23/01/2015** à **08:22**

Merci pour votre réponse... :(

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés